

# RENCONTRE DES ENSEIGNANTS D'ANGLAIS

8 MARS 2012

« En Anglais, il existe 1120 combinaisons de lettres (graphèmes) pour représenter les 40 sons (phonèmes) que contient cette langue ! En Français, plus de 190 graphèmes différents peuvent être utilisés pour écrire les 35 phonèmes qui composent notre langue. A l'inverse, en Italien, langue dite " régulière ", il n'existe pratiquement aucune ambiguïté puisque 33 graphèmes suffisent à représenter les 25 phonèmes de cette langue ...»

Jean-François Démonet, *La dyslexie dans trois pays européens : des mécanismes cérébraux communs malgré la diversité des langues*

La réflexion a tourné autour des 5 axes suivants tirés du livret de compétences du socle commun

1. MEMORISATION → lexique et morphosyntaxe
2. LANGAGE ECRIT : Ecrire → copier, écrire sous la dictée, écrire un court récit
3. LANGAGE ECRIT : Lire → compréhension et repérage d'informations
4. LANGAGE ORAL (versant réceptif) → Ecouter et comprendre
5. LANGAGE ORAL (versant productif) → Réagir, dialoguer et parler en continu

## 1. **MEMORISATION**

Elle concerne à la fois la capacité de l'élève à se constituer un stock lexical mais aussi à mémoriser l'accentuation des mots.

Pour **constituer le stock lexical** :

- proposer des fiches mémoire constituées par thèmes ou par sons étudiés (un son décliné par un ensemble de mots qui le porte). Ces fiches peuvent faire l'objet d'une recherche en classe ou d'une recherche des élèves à la maison. Il est important dans ce cas-là de leur fournir des sites référentiels d'images.

Pour **faciliter la mémorisation** :

- élaborer des fiches mémoire qui couvrent les points essentiels de la leçon. Elles seront agrémentées de couleurs et d'images ou pictogrammes qui sont autant de points d'appui visuels pour encoder l'information. Le recours aux cartes mentales peut s'avérer ainsi très intéressant → voir la banque de cartes en anglais sur le site suivant :

[https://picasaweb.google.com/113451824056003435482/CMANGLAIS\\_2](https://picasaweb.google.com/113451824056003435482/CMANGLAIS_2)

Pour maîtriser ce lexique, il est souhaitable aussi de le manipuler au travers de multiples situations. Beaucoup de jeux se prêtent à cela comme les jeux de memory ou d'associations. Il en existe sur le marché dont, par exemple ; celui-ci :



Pour mémoriser l'accentuation des mots et plus largement les schémas intonatifs, le recours à la gestualité peut être une modalité de soutien. Les gestes de rappel seront utilisés par l'enseignant mais aussi par les élèves. Ils peuvent aussi être symbolisés par des signes facilement identifiables (au tableau, sous les phrases d'exercices...) comme des vagues, des traits longs, des points, etc.

Le recours aux supports audio (proposés dans la plupart des méthodes) est aussi un point d'appui important. On peut aussi proposer aux élèves de s'enregistrer pour qu'ils puissent analyser leur production, s'entraîner voire la corriger si nécessaire.

Ainsi, pour soutenir la mémorisation, il est primordial de proposer de multiples entrées (auditive, visuelle, kinesthésique) afin que chaque élève puisse se saisir d'une stratégie de mémorisation qui lui corresponde et que l'écrit ne demeure pas le seul point d'appui, particulièrement déficitaire chez les élèves atteints de troubles du langage.

## 2. ECRIRE

L'orthographe anglaise s'avère particulièrement problématique pour les enfants dyslexiques. Il ne paraît pas judicieux de solliciter avec insistance cette compétence au risque de décourager les élèves concernés.

Selon le projet d'orientation ou la filière choisie par l'élève, il faut moduler les exigences. En effet, on sait que certains examens demandent des compétences en anglais écrit (toutefois, on ne doit pas oublier les possibilités d'aménagements d'examens (adaptations et dispenses) : cf lien suivant

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025372274&dateTexte=&categorieLien=id>

**Cibler les objectifs** lors de phases d'exercices ou d'évaluations apparaît comme une démarche incontournable. Par exemple, si l'on souhaite travailler ou vérifier des connaissances lexicales, on n'évalue pas des compétences orthographiques ; il n'est donc pas cohérent de pénaliser l'élève pour une orthographe défaillante dans ce cas.

Par ailleurs, pour soulager du poids du passage à l'écrit, il est possible de passer par l'oral (Attention ! Tous les élèves dyslexiques ne sont pas forcément plus efficaces à l'oral !). De même, on peut proposer des exercices à trous.

Pour la recopie de cours :

- Recourir aux traces écrites à trous ou véhiculer via une photocopie, une clé USB, par mail ou l'ENT, les leçons. Cela évite aux élèves de dépenser une énergie considérable dans ce travail de copie sans avoir

l'assurance que le travail accompli soit correctement fait et que l'élève bénéficie au final d'un support de révision juste et lisible.

- Conserver des habitudes de présentation de cours au tableau en identifiant la partie cours de la partie exercice

### **3. ORAL**

- La mise en place d'une pédagogie par îlots peut permettre à certains élèves en difficultés de profiter de l'émulation du petit groupe et faciliter leur prise de parole

- Recourir aux jeux de rôles

- Valoriser l'oral lorsque cette compétence est un point fort de l'élève contrairement à l'écrit

- Utiliser le rétroprojecteur ou des supports visuels (affiches, publicités, vidéos) pour soutenir l'attention et produire des points d'appui à la mémorisation lors de la prise de parole

Ressources :

- <http://ww2.ac-poitiers.fr/anglais/spip.php?article176>

- <http://www.uneeducationpourdemain.org/fr/silent-way>